

COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 22 septembre 2022

Afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres		
	En Exercice	Présents	Votants
11	11	10	10

Date de convocation :	16 septembre 2022
Date d'affichage :	16 septembre 2022

OBJET DE LA DELIBERATION

2022 -39 : Représentant ID77

L'an deux mille vingt-deux, le **22 SEPTEMBRE** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, LEGRAND OLIVIER, COLLET GILLES, M. VARIN ROMAIN, LESCURE MAGALI, LAPRADE DANIEL, DELEVILLE KARYNE (ARRIVEE A 19H50), FERRANDIS MYLENE, GRAS ANITA, TREBUCHET ARNAUD

Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

PASQUIER LAETTIA

M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que M. LAPRADE Daniel, actuellement représentant ID77 pour la commune, ne peut malheureusement se rendre aux différentes réunions puisqu'elles se déroulent la plupart du temps durant les heures de travail.

A ce titre, M. le Maire propose au conseil municipal de le remplacer, son emploi du temps étant plus adapté pour se rendre aux réunions.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'élire M. THIBAUD Alain, comme représentant ID77.

Ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre
Bréau, le 23 septembre 2022

Le Maire

Alain THIBAUD



Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le
ID : 077-217700525-20220929-2022_39-DE